

Adaptation au changement climatique & fluvial — Épisode 2

En Bourgogne Riviera, on n'attend pas. On trace des caps.

Dans l'épisode précédent, une question simple était posée :

Qui structure vraiment l'adaptation du fluvial face au changement climatique ?

Ici, en Bourgogne Riviera, cela fait déjà plus de 10 ans que le sujet est sur la table.

Pas dans les discours.

Dans l'action.

2026 : En Bourgogne Riviera, l'adaptation au changement climatique est prise en compte

"une démarche collective engagée pour donner le Cap"

L'avenir EST CLAIR

- Une transition : Choisie, Planifiée, Coordonnée, Efficace.
- Des investissements mutualisés.
- De nouvelles opportunités saisies.
- Une adaptation accélérée face au changement climatique.

Agir collectivement pour un avenir désirable.

- Bateaux décarbonés → citoyens apaisés
- Bateaux accessibles → nouveaux marchés conquis
- Confort climatique → expérience enrichie
- Canaux ouverts → attractivité renforcée
- Chantiers modernisés → réengagement

"nous sommes convaincus que chacun isolément même très professionnel ne peut répondre aux enjeux d'avenir"

2100 : Nous avons choisi le scénario 2

Canaux à sec. Plantes invasives nos valorisées. Navigation impossible sur certains tronçons.

Chantiers modernisés. Travail assisté par IA, réalité virtuelle, exosquelettes. Confort sous abri, lumière naturelle.

Construction : Catamarans grand et petit gabarit, Maisons flottantes autonomes, Bateaux accessibles PMR, Bateaux événementiels, Bateaux de travail valorisant les plantes invasives

1000 bateaux privés. 50 bateaux de location. Disparition des péniches hôtels. Reste le grand gabarit Rhône-Saône.

160 entreprises locales. 1000 emplois



Une charte fluviale co-construite ensemble





Public et privé ont travaillé collectivement pour définir des caps clairs :

Cap pour la modernisation des chantiers navals

Cap pour un tourisme fluvial cohérent avec le territoire

Cap pour développer le “fluvestre” et les continuités d’itinérance

Une démarche simple mais exigeante :

-  enquêter les acteurs
-  les écouter
-  mettre en commun
-  tracer des caps partagés

De la stratégie à l’opérationnel

Cette dynamique s’est traduite par exemple par la création d’un Groupement d’Intérêt Économique le GIE Green Cut

Objectif : permettre aux entreprises de mutualiser, et construire leur avenir sur des projets communs.

Concrètement ?

- Structurer une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences du Territoire (GPECT) du fluvial.
- Anticiper les besoins liés aux transitions climatiques.
- Organiser la montée en compétences collective.

Depuis 2024, Boat Valley marque employeur collective est la traduction opérationnelle de cette vision.

Un territoire connecté à des dynamiques plus larges

La charte locale n’est pas isolée.

Elle s’articule avec :

Les contrats de canaux (Rhin/Rhône, Canal du Centre) ou d’autres chartes (canal de Bourgogne...)

Les schémas directeurs Petite Saône et Grande Saône

Et au cœur de cet écosystème : Saint-Jean-de-Losne

Une escale parmi 6 destinations possibles en France, porte des routes navigables européennes, jusqu’aux mers.

Même face aux sécheresses ou aux crues, le territoire propose toujours une solution d’itinérance.

Ce que cela change

L’avenir ne se décrète pas.

Il se construit progressivement.

Ici, les acteurs ont compris une chose essentielle :

Seuls, ils subissent.

Ensemble, ils structurent leur avenir.

Épisode 3 à venir ?

👉 Comment développer un cluster fluvial d'adaptation climatique et d'innovations issu de la charte fluviale du territoire



👉 Bonne nouvelle !

Suite à plusieurs inscriptions de dernière minute, la formation SST est de nouveau ouverte.

Il reste encore quelques places disponibles, profitez-en !

contact : lise.holin@ac-dijon.fr

24 et 25 mars

3 places disponibles



D'autres propositions de formation arrivent très prochainement avec le GRETA 21



 **07 64 07 71 15**
POTHIN Frédéric
A l'écoute de vos besoins

**BOAT
VALLEY**

[Devenir Ambassadeur de la marque](#)

[Espace Pro.](#)



Cet email a été envoyé à contact@boatvalley.fr, [cliquez ici pour vous désabonner.](#)

Newsletter n°3 - 1er mars 2026

Démarche GPECT soutenues par les pouvoirs publics

Les communications publiées par Boat Valley n'engagent que son auteur.

Les services gestionnaires des aides financières ne sont pas responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans les communications ou publications.



Cofinancé par
l'Union européenne

FSE+



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DDETS Côte d'Or

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Lauréat Appel à Projets Initiatives
Territoriales Innovantes

Powered by  **sinch mailjet**

Cet email a été envoyé à contact@boatvalley.fr, [cliquez ici pour vous désabonner.](#)

FR

